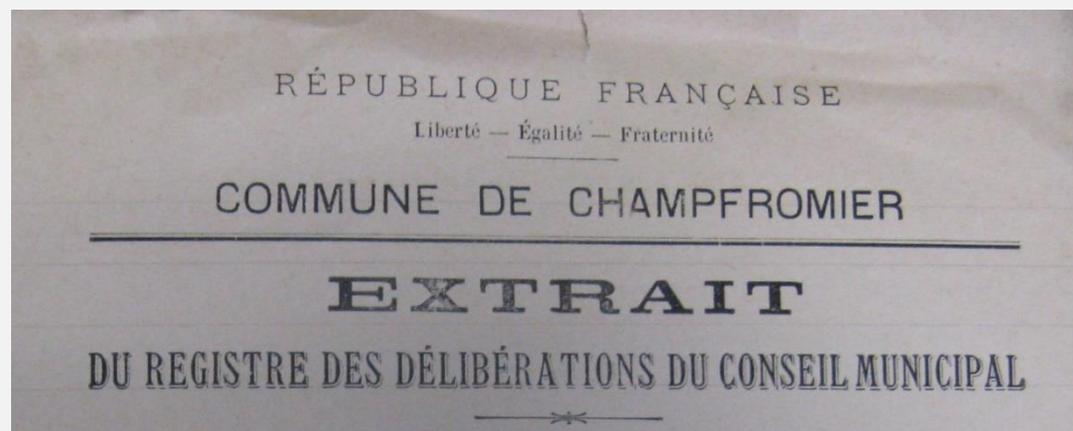


Août 1899 :

Vote par le conseil de Champfromier d'une subvention pour la création d'une ligne de Tramway de Chezery à Bellegarde.



Monsieur le maire de Champfromier expose au conseil que les études pour l'établissement d'une ligne de chemin de tramway de Chezery à Bellegarde sont terminées et que le conseil général va décider dans sa prochaine session du montant de la subvention qu'elle va demander aux communes intéressées.

Le conseil municipal :

1. Considérant que l'installation d'une ligne dans la vallée de la Valserine est pour ainsi dire une question de vie ou de mort pour cette contrée jusque là délaissée.
2. Considérant que Bellegarde, lieu où convergent actuellement cinq grandes lignes de chemins de fer est le point naturel, indiscutable où doit forcément aboutir le tramway en question, attendu que la plus grande partie du commerce de la vallée de la Valserine se fait avec ou par Bellegarde dont le chiffre de la population est encore en augmentation et qui est forcément appelé à prendre une importance extrême grâce à la situation et surtout aux forces motrices qui y sont installées.
3. Considérant que Bellegarde offre actuellement aux habitants de la contrée tous les articles de commerce qu'on ne trouvait autrefois que dans les villes importantes et que ces mêmes habitants peuvent à leur tour y vendre à des prix rémunérateurs les produits de leurs terres et de leurs forêts.

Vote une subvention de 100 000 francs en faveur de la ligne de Tramway de Bellegarde à Chezery.